



CHAMPIONNAT DRÔME ARDÈCHE D'AVIRON Indoor

Règlement de l'événement

1. L'événement

Le Championnat Drôme Ardèche d'Aviron Indoor est un événement organisé par le Comité Drôme Ardèche d'aviron en collaboration avec le club d'Aviron de PIERRELATTE.

Il sert de support au Championnat Jeune J14, au Championnat Drôme Ardèche d'aviron indoor et à une course en équipe.

Le Championnat Drôme Ardèche d'Aviron Indoor est régi par le code des compétitions d'aviron indoor de la Fédération Française d'Aviron.

Date : **dimanche 4 décembre 2016**

Horaires : **à partir de 10h**

Lieu : Palais **des sports - Pierrelatte**

2. Épreuves et Conditions de participation

Pour participer aux épreuves individuelles et collectives, vous devez être titulaire d'une licence A ou de la licence I de la FFA de la saison en cours et en possession d'un certificat médical de "non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition" daté de moins d'un an.

3.Championnat Drôme Ardèche d’Aviron Indoor : courses individuelles.

Voir catégorie d’âge, distance et facteur de résistance maximum dans le tableau ci-dessous :

N° Course	Dénomination	Ages	Distances	Facteur de résistance max
1	Vétéran Femme	+ de 27 ans	1000 m	Libre
2	Vétéran Homme	+ de 27 ans	1000 m	Libre
3	Junior 16 Femme	15 et 16 ans	1500 m	110
4	Junior 16 Homme	15 et 16 ans	1500 m	120
5	Junior 18 Femme	17 et 18 ans	2000 m	Libre
6	Junior 18 Homme	17 et 18 ans	2000 m	Libre
7	Senior Femme	19 ans et plus	2000 m	Libre
8	Senior Homme	19 ans et plus	2000 m	Libre

Les trois meilleures performances de chaque course seront récompensées.

4.Championnat jeunes

- Épreuve réservée aux rameurs de la catégorie jeune (de 12 à 14 ans).
- Les équipes sont constituées de quatre rameurs sans distinction d’âges, de sexe ou de club.
- Les équipiers se relayent tour à tour pour parcourir une distance totale de 2000 mètres.
- Le passage de relais doit s’effectuer tous les 250 mètres.
- Chaque rameur devra parcourir 2x250 m de manière NON consécutive.
- Les trois meilleures équipes seront récompensées.

5.Courses en relais par équipages de 4

- Les équipes sont constituées de quatre rameurs sans distinction d’âges, de sexe ou de club.

- Les équipiers se relayent tour à tour pour parcourir une distance totale de 1 000 mètres.
- Le passage de relais doit s'effectuer tous les 250 mètres.
- Cette course sera composée de manches éliminatoires.
- Les huit meilleures équipes disputeront une finale.
- Les trois meilleures équipes seront récompensées.

6.Inscriptions

Le championnat jeune et le championnat Drôme Ardèche d'Aviron Indoor :

- Toutes les inscriptions s'effectuent sur le serveur fédéral.
- Aucune inscription ne sera acceptée par un autre moyen ou sur place.
- La date d'ouverture et de clôture des inscriptions de ces deux épreuves seront définie dans l'avant-programme de l'épreuve.
- Les inscriptions pour la course en Relais s'effectuent sur place.
- Les inscriptions sont gratuites.

7.Horaires prévisionnels

Le programme et les horaires seront définis après la clôture des inscriptions. Ils seront consultables sur le site internet du comité Drôme Ardèche d'Aviron le vendredi précédent l'épreuve.

8.Suivie des courses, résultats et récompenses

Les courses seront retransmises sur écran à l'aide d'un logiciel spécifique.

Le classement par catégorie sera effectué au temps, en cas d'ex aequo, les rameurs seront classés à la même place et la place suivante sera laissée libre.

Les résultats seront affichés sur place est disponible sur le site internet du comité Drôme Ardèche d'Aviron.

La remise des récompenses sera faite à la fin de l'épreuve.

9.Important :

Chaque représentant de club, devra présenter au secrétariat avant le début des épreuves, pour chacun des concurrents, la licence ou une pièce

d'identité et un certificat médical de "non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition" date de moins d'un an.

La non présentation de ces documents empêchera toute participation aux épreuves.

10. Recommandations médicales

Une course d'aviron sur ergomètre est un effort intense et l'organisateur n'est pas responsable des conséquences sur la santé des participants. En cas de doute, consultez votre médecin. En cas de forfait, merci de prévenir l'organisateur.

11. Matériels

Les ergomètres utilisés sont des appareils de type Concept2, modèle D avec écran PM4 ou PM5. Le compétiteur peut régler la résistance de son choix dans les limites imposées par sa catégorie. Aucun changement de résistance ne sera accepté pendant la course.

12. Arbitrage

Le jury sera composé de deux arbitres fédéraux. Ils pourront s'adjoindre des personnes compétentes si nécessaire.

Le jury veille à ce que la compétition se déroule conformément au présent règlement et au code des compétitions d'aviron indoor.

13. Échauffement et Coaching

Des ergomètres sont à la disposition des compétiteurs pour l'échauffement.

Les entraîneurs devront libérer le plateau de course à l'annonce des 3 min par le jury. Seules les membres du Jury et les personnes désignées par ces derniers pourront rester pendant la course.

14. Records

Une liste de records de Drôme Ardèche existe, consultez là sur le site internet du comité Drôme Ardèche d'Aviron.